

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



LES PANNEAUX DES CHASSEURS DÉRANGENT ?

L'agissement des chasseurs en faveur de la biodiversité semble toujours déranger des individus peu scrupuleux. En effet, de nouveaux actes de vandalisme ont visé les panneaux « *Ici, les chasseurs agissent pour la biodiversité* » installés sur le GIC du Bourg Dun.

Les panneaux ont été arrachés de leur support et volés.

La FDC76 et les membres du GIC n'entendent pas abandonner et de nouveaux panneaux seront mis en place très prochainement.

D. Gest

RECORD DE POIDS ET DE FIDÉLITÉ CHEZ LA BÉCASSE

La dernière sortie de baguage et de comptage des bécasses effectuée sur les communes d'Isneauville et de Bosc Guérard en 2016 a réservé son lot de surprises aux bagueurs de la FDC76. Premier constat, l'indice d'abondance nocturne s'élevait à 21 bécasses observées à l'heure. Les bécasses qui ont bénéficié d'importantes ressources alimentaires en vers de terre atteignaient des poids remarquables. Parmi les 6 capturées, l'une d'entre elles pesait 400 grammes ! Enfin, la fidélité de la bécasse à ses quartiers d'hivernage s'est trouvée à nouveau confirmée avec le contrôle d'un oiseau sur le lieu même de son baguage 2 années plus tôt !

D. Vestu



5775 BÉCASSES AU TABLEAU EN 2015/2016

La saisie des carnets de prélèvement bécasse est terminée. Pour la saison 2015/2016, en Seine-Maritime, 7 140 carnets bécasse ont été distribués par la Fédération, à la demande des chasseurs. A l'issue cette campagne, 4 659 carnets lui ont été retournés, soit un taux de retour de 65 %. Parmi ceux-ci, 2 925 chasseurs, (soit 63 %) n'ont pas prélevé de bécasse et pour les 1 734 chasseurs ayant eu la chance d'en prélever (soit 37 %), le tableau départemental déclaré s'élève à 5 775 bécasses (soit un peu plus de 3 bécasses par chasseur ayant prélevé).

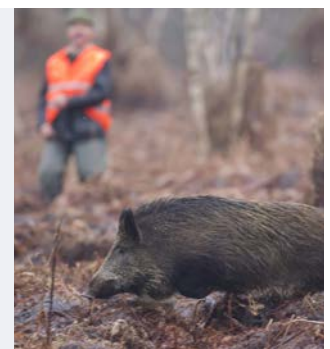
D. Vestu



SECONDE COMMISSION LOCALE SANGLIERS SUR L'ALIERMONT

Les membres de la commission locale de l'unité P1 (Aliermont) se sont réunis pour la seconde fois de la saison le 5 janvier dernier. Le taux de réalisation du plan de gestion de cette espèce est très élevé pour la saison (50%) et certains demandeurs ne possédaient déjà plus de bracelets de marquage. Les membres de la commission ont décidé une attribution complémentaire de 10 sangliers par 100 hectares de manière à maîtriser l'évolution de cette population.

J. Sautreuil





COMPTAGE DE NUIT... PREMIERS RÉSULTATS !

C'est traditionnellement la région havraise qui « ouvre le bal » des comptages de nuit. La semaine dernière, 8 équipes de chasseurs adhérents de GIC et particuliers ont parcouru 200 kilomètres de circuits, pour recenser lièvres, renards et autres lapins de garenne. Comme redoutés par beaucoup, les premiers résultats ne sont pas très bons. Le nombre de lièvres observés est, avec 2009 et 2010, le plus faible depuis 15 ans ! Certes la baisse est modeste par rapport à 2016 (-10% env.) mais elle s'ajoute à d'autres et la situation du lièvre devient localement inquiétante. Une bonne nouvelle tout de même, l'IKA renard, pour la deuxième année consécutive, diminue avec une baisse de plus de 30 % par rapport à 2016. Mais il a tout de même été comptabilisé 1 adulte pour 100 hectares de plaine avant reproduction ! *L. Boucher-Noël*

En direct du pôle REZH'EAU

COMITÉ DE PILOTAGE 2016

Le comité de pilotage de la cellule « zones humides » du pôle REZH'EAU s'est réuni ce mercredi 21 décembre 2016 à la Maison de la Chasse et de la Nature. L'ordre du jour consistait à traiter le bilan des actions réalisées par le pôle sur l'année 2016 et dresser les perspectives pour l'année à venir. Cette présentation n'a pas fait l'objet de remarques particulières de la part des membres du COPIL.

P. Levesque



LA PLAQUETTE « TRAVAUX ET ENTRETIEN SUR LES MARES DE CHASSE : QUELLE RÉGLEMENTATION ? » EST DANS LES BACS

La cellule « zones humides » du pôle REZH'EAU a participé à la rédaction d'une plaquette d'informations sur la réglementation s'appliquant aux travaux d'entretien et de restauration sur les mares de chasse. Ce travail a été mené en partenariat avec les différents acteurs impliqués sur cette thématique des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (FDC76/27, ONEMA, ONCFS, DDTM, DREAL, PnrBSN...). Cette plaquette permet aux propriétaires/gestionnaires d'analyser le cadre réglementaire s'appliquant sur les zones humides lors de l'exécution de travaux. La plaquette est disponible au siège de la fédération des chasseurs de Seine-Maritime et très prochainement sur le site de la FDC76.

G. Gauthier

QUAND L'HIVER VIENT, LE PETIT GIBIER A FAIM !

L'agrainage du petit gibier vise à minimiser les pertes hivernales grâce à un meilleur cantonnement et une meilleure survie des oiseaux. La FDC76 mène depuis longtemps des actions de développement de l'agrainage pour le petit gibier. Grâce à différentes opérations de promotion ou d'aménagements comme récemment les « 1000 buissons », de nombreux dispositifs d'agrainage sont mis en place sur le terrain. N'oubliez pas de les remplir pendant la période hivernale, de trop nombreuses observations de terrain montrent des agrainoirs vides ou non-entretenus. C'est dans les périodes difficiles pour le petit gibier que le travail de terrain est le plus nécessaire.

En outre, l'agrainage permet d'améliorer le futur succès de la reproduction du fait d'une meilleure condition physique des poules et d'une limitation du risque de prédation. Des agrainoirs sont disponibles au siège de la FDC76. *D. Rolland*

